

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE FRANCE

FONDÉE LE 23 AVRIL 1854

ET RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 17 AOUT 1875

TOME CINQUANTIÈME

(Quatrième série — TOME III)

1903

1

Séances de Janvier 1903.

PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
RUE DE GRENELLE, 84

Les planches I à IV sont encartées dans ce numéro; la planche V sera dans le suivant.

Le *Bulletin de la Société botanique de France* paraît par livraisons mensuelles

Le Bon à tirer de ce numéro a été donné le 30 Avril 1903.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE FRANCE

FONDÉE LE 23 AVRIL 1854

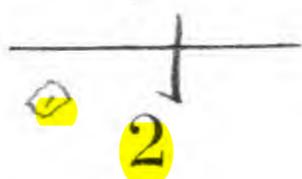
ET RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 17 AOUT 1875

TOME CINQUANTIÈME

(Quatrième Série — TOME III)

1903



Séances de Février 1903.

PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
RUE DE GRENELLE, 84

Les planches V et VI sont encartées dans ce numéro; la planche VII sera dans le suivant.

Le Bulletin de la Société botanique de France paraît par livraisons mensuelles.

Le Bon à tirer de ce numéro a été donné le 25 Mai 1903.

sur des pelouses sèches (où la racine devient forte), ou dans des sols humides, où elle reste grêle (*Flor. Côte-d'Or*, 63).

Lecoq et M. Garcke mentionnent les deux types floraux, mais non leurs rapports avec la durée, bien que le second auteur applique à l'espèce les signes \odot ou $\not\approx$ (*Deutschl. Flora*, 114).

M. l'abbé Coste (*Fl. de Fr.*, p. 208) dit l'*H. humifusum* bisannuel ou vivace, ajoutant à la description : « arie à tiges naines; fleurs ordinairement à quatre sépales, quatre pétales, dix-douze étamines (*Hypericum Liottardi* Vill.). »

MM. Rouy et Foucaud, après avoir distingué quatre variétés de l'*H. humifusum*, admettent une forme *H. Liottardi* Vill. (prospécie) *Flore de France*, III, 344-345.

Si Villars n'a considéré son *H. Liottardi* que comme variété, la concordance des caractères végétatifs et floraux sus-énoncés me semble valoir à cette plante le rang d'espèce.

M. Bonnier dit qu'il est difficile de reconnaître la durée de la plante dans les *Hypericum humifusum* et *Liottardi*.

M. Maiden, directeur du Jardin botanique de Sydney, mis en cause dans une communication précédente de M. Gandoger relative à des plantes d'Australie, a adressé à la Société, en réponse aux observations de notre confrère, la note suivante, que nous traduisons de l'anglais (1) :

NOTE SUR DES PLANTES D'AUSTRALIE par M. MAIDEN,
directeur du Jardin botanique de Sydney.

CAREX MAIDENII Gandog.

M. Gandoger admet qu'il a commis une erreur en le décrivant comme nouveau; d'après M. Lévillé, c'est le *Carex Gaudichaudiana* Kunth.

M. Gandoger dit qu'il a été induit à cette erreur parce que le spécimen lui était parvenu sous le nom fautif de *C. caespitosa* Linn.

L'espèce en question est, sans aucun doute, d'après les meilleures autorités (pasteur Kükenthal et M. Kneucker), le *C. Gaudichaudiana* Kunth.

Pour Bentham, c'est le *C. vulgaris* Fries variété *Gaudichaudiana*.

(1) Voyez ce Bulletin, vol. XLIX (1902), pp. 71 et 181.

C'est une simple affaire d'appréciation, que ce soit une espèce ou une variété, et Mueller l'a rapportée dans son *Census* au *C. cæspitosa* L.

Il paraît maintenant incontestable que Mueller était tout à fait dans l'erreur en identifiant ce *Carex* avec le *C. cæspitosa*, et avant de connaître les corrections de Kneucker et Kükenthal, j'avais envoyé mes doubles sous le nom de *C. cæspitosa*. Ainsi, M. Gandoger a raison de dire que cette espèce lui a été envoyée sous le nom erroné de *C. cæspitosa*, quoique nous puissions faire valoir que nous avons été trompé par Mueller.

LUZULA CAMBRIÆ Gandog.

Si M. Gandoger croit devoir distinguer du *L. campestris* cette forme alpine à inflorescence compacte, il suit en cela l'exemple de Hooker et de Bentham, mais il n'y a certainement pas là une espèce nouvelle. Les exemplaires provenant du mont Kosciusko qu'il a reçus sous le nom de *Luzula campestris* peuvent être identifiés avec le *L. Oldfieldii* Hook. f. (*Fl. Tasm.*, II, 68). Mueller a réuni le *L. Oldfieldii* avec le *L. campestris* et, comme lui, je n'y voyais qu'une forme alpine de *L. campestris*. Maintenant, à l'exemple de Bentham, je maintiens le *L. Oldfieldii* comme espèce distincte, bien que nous observions des formes intermédiaires entre les deux espèces. J'aurais pu appeler les exemplaires envoyés à M. Gandoger *L. campestris* variété *Oldfieldii*, mais il m'arrive souvent de passer sous silence la variété, et c'est ce que j'ai fait pour cette plante.

TRISETUM SUBSPICATUM Beauv. var. MAIDENI.

C'est une affaire d'appréciation de savoir s'il vaut mieux distinguer une forme ou non. La plante du mont Kosciusko est certainement beaucoup plus robuste que celles qu'on récolte à Victoria et en Tasmanie, et je pense qu'on peut adopter le nom de variété donné par M. Gandoger.

POTAMOGETON ODONTOCARPUS Gandoger.

Toutes les espèces australiennes de *Potamogeton* de l'herbier de Sydney ont été communiquées dans ces dernières années, pour en faire la revision, à M. J. Baagoe, qui, de son côté, a pris l'avis de M. A. Bennett dans les cas douteux. Le *Potamogeton* de Walcha, décrit par M. Gandoger sous le nom de *P. odontocarpus*, avait été déterminé par M. A. Bennett *P. sulcatus* A. Bennett. Les *P. Tepperi* A. Benn. et *P. sulcatus* A. Benn. paraissent être, sinon identiques, du moins de simples formes. Un échantillon authentique de *P. Tepperi*, envoyé par M. Tepper lui-même et placé dans la série des *Potamogeton* soumis à l'examen de Baagoe, a été nommé *P. sulcatus* par M. Bennett. Bentham était dans l'erreur en rapportant plusieurs espèces de *Potamogeton*

d'Australie au *P. natans* L. Le véritable *P. natans* n'existe probablement pas en Australie.

M. Bonnier fait la communication suivante :

NOTE SUR LA VÉGÉTATION DES LANDES COMPARÉE A CELLE DE
FONTAINEBLEAU; par **M. Gaston BONNIER**.

Ayant passé quelque temps aux environs de Captieux, dans la partie du département de la Gironde comprise dans la région des Landes, j'ai fait quelques observations et quelques expériences que je vais résumer brièvement.

Lorsqu'on arrive de la région de Fontainebleau, en considérant la végétation de cette partie des Landes, on est frappé de la similitude générale des espèces dominantes. A part le *Quercus Tozza* et l'*Erica scoparia*, presque toutes les plantes abondantes sont celles des sables de Fontainebleau, telles que *Erica cinerea*, *Calluna vulgaris*, *Aira flexuosa*, *Aira canescens*, *Molinia caerulea*, *Helianthemum guttatum*, *Melampyrum pratense*, *Pteris aquilina*, *Jasione montana*, *Solidago Virga-aurea*, *Hieracium silvaticum*, *Hieracium umbellatum*; *Polytrichum pilosum*, *Leucobryum glaucum*, etc.

Quelques plantes de l'ouest sont mêlées çà et là aux précédentes espèces; on peut citer les *Erica vagans*, *Erica ciliaris*, *Lobelia urens*, *Helianthemum alyssoides*, *Ulex nanus*, *Wahlenbergia hederacea*.

Les plantes communes à cette région et à celle de Fontainebleau ne croissent pas exactement dans les mêmes conditions; car à Fontainebleau le sable a une profondeur indéfinie, tandis que, dans les Landes, il forme généralement une couche peu épaisse située au-dessus de l'aliôs formant un sous-sol très humide; aussi les racines de presque toutes ces plantes des sables s'étalent-elles le plus souvent au-dessus de cette couche d'aliôs, ce qui modifie le port général de la plante. Remarquons enfin que, malgré la différence de latitude, toutes ces espèces fleurissent plus tard dans cette région des Landes qu'à Fontainebleau. D'ailleurs, la culture de la Vigne n'est pas possible dans le climat trop froid de cette partie des Landes.